FICHE TECHNIQUE : FLEX GATINEAU-OTTAWA

QU'EST-CE QUE COMMUNAUTO FLEX?

FLEX est le service d'autopartage en trace directe de Communauto. Les utilisateurs peuvent accéder à un véhicule disponible sur rue, sans réservation, l'utiliser pour leurs déplacements, puis le libérer dans la zone de service délimitée, sans avoir à le rapporter à son point de départ. Idéal pour les trajets spontanés, un aller simple ou pour combiner avec le transport en commun, le vélo ou la marche.

Comment ça fonctionne

1. Pour voir la zone de service et les voitures FLEX disponibles, **un utilisateur de Gatineau** doit choisir l'icône de la ville d'Ottawa sur son application mobile :

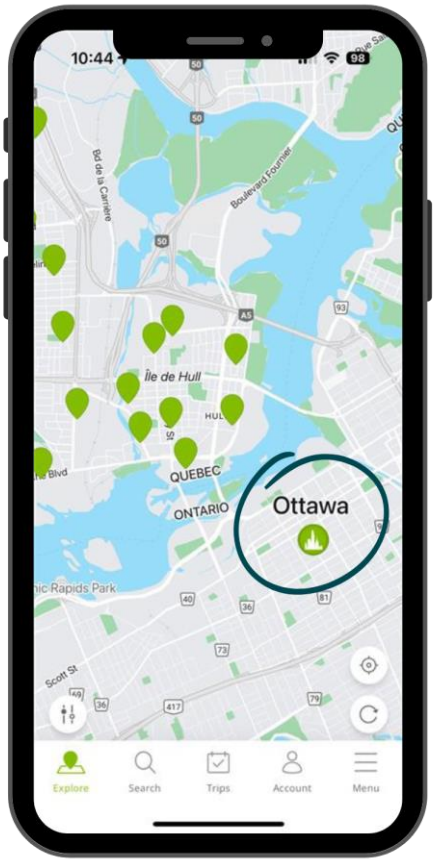

2. **Localiser et bloquer un véhicule FLEX**

- Vous pouvez bloquer un véhicule pour une période de 30 minutes, et si nécessaire, prolonger une fois pour un total de 1 heure, vous offrant le temps nécessaire pour vous y rendre.

3. **Accéder au véhicule avec l'app**

- Une fois devant la voiture, utilisez l'application pour déverrouiller les portières. Les clés se trouvent dans le coffre à gants.

4. **Utiliser la voiture librement!**

- Conduisez où vous voulez, sans restriction de distance.

5. **Libérer le véhicule dans la zone FLEX**

- Pour terminer votre trajet, stationnez la voiture à l'intérieur de la zone de desserte, en respectant la signalisation.

LA ZONE FLEX ET LE STATIONNEMENT

À Ottawa, la zone FLEX couvre plusieurs quartiers centraux de la ville : de Dalhousie North, Centretown (Est et Ouest), Glebe (Est et Ouest), Sandy Hill North, ainsi que les secteurs East Osgoode, East Templeton et West. Du côté de Gatineau, la zone FLEX comprend tout le secteur de Hull.

- Les utilisateurs peuvent prendre et déposer une FLEX n'importe où dans la zone de service, autant à Gatineau qu'à Ottawa.

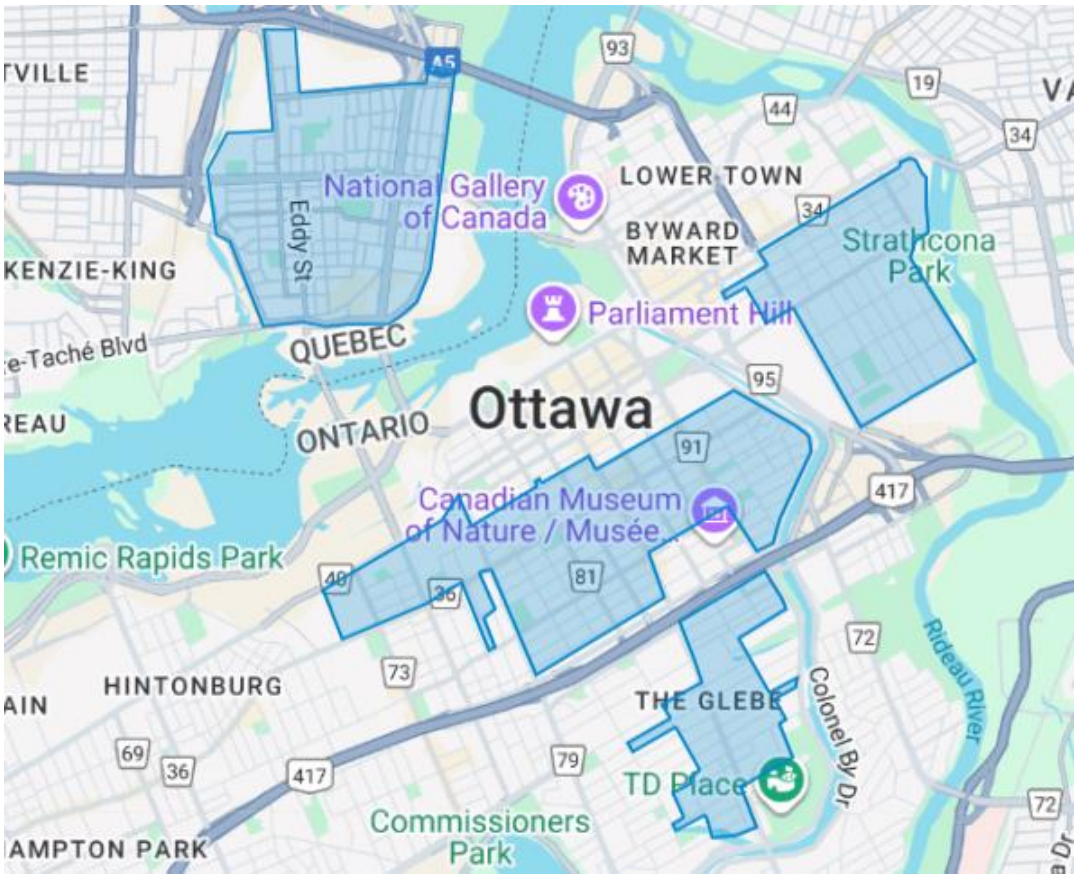

Les véhicules FLEX peuvent être garés à la fin de l'utilisation sur la rue, en bordure de trottoir à l'intérieur de la zone de service, partout où il n'y a pas d'interdiction ou de parcomètre. Les voitures FLEX détiendront des privilèges de stationnement, permettant ainsi aux utilisateurs de se garer la nuit et dans les secteurs où existent des limites de durée de stationnement, au même titre que le détenteur de permis de résident à Ottawa. Comme tout conducteur, les utilisateurs Communauto doivent respecter les règles de stationnement et les panneaux d'interdiction.

TARIFS ET COÛT D'UTILISATION

Qu'un utilisateur Communauto soit inscrit à Gatineau ou à Ottawa, le tarif d'utilisation d'une FLEX dans la région de la capitale nationale sera le prix plus avantageux entre le prix de son forfait en Ontario et celui de FLEX à la minute :

41¢/minute
13,50$/heure
50$/jour

75 km inclus/trajet
+ 27¢/km après 75 km

- Pour les détenteurs d'un forfait Liberté Plus ou Économique si le tarif du forfait est appliqué, un minimum de 4 heures est facturé.
- Pour les utilisateurs de Gatineau, la comparaison est faite avec l'équivalent des forfaits et tarifs de l'Ontario. Voir ici >

Quelques exemples de trajets et le coût au forfait Économique Extra de l'Ontario :

Trajet de 3h et 20km = 20,40$
Au prix FLEX : 40,50$ (13,50$ x 3h)
Au prix en station du forfait Économique Extra : 20,40$ (3,60$ x 4h + 30¢/km x 20)

Trajet de 2 jours et 150km = 95$
Au prix FLEX : 120,25$ (50$ x 2 + 27¢/km x 75)
Au prix en station du forfait Économique Extra: 95$ (25$ x 2 + 30¢/km x 150)

Voir d'autres exemples ici : Rouler en FLEX : Exemples de trajet

FACTURATION

La facturation est simple. Tout comme les trajets effectués avec un véhicule en station, les trajets réalisés en FLEX seront facturés quotidiennement. Autrement dit, après chaque trajet en FLEX, l'utilisateur recevra un courriel confirmant la fin du trajet et le coût du déplacement. Le jour ouvrable suivant, le montant total des trajets en FLEX sera prélevé directement sur la carte de crédit de l'utilisateur.

Un utilisateur Communauto Gatinois recevra un relevé mensuel à part pour ses déplacements en FLEX et en voiture en station d'Ottawa.